



Bonjour,

Je vous apporte des éléments de réponses à votre questionnaire.

En ce qui concerne le pouvoir d'achat, il n'y aura plus de retraite complète en dessous du smic qui sera porté à 1500€ net.

Aucune retraite ne sera inférieure au seuil de pauvreté et bien sûr indexée sur le montant des salaires.

Pour la santé et les EHPAD, nous allons reconstruire un véritable service public hospitalier, nous instaurerons le 100% Sécurité, nous rouvrirons des services d'urgence et des EHPAD publics assurant un service de santé public de proximité à moins de 30 minutes de chaque citoyen, nous engagerons un plan pluriannuel de recrutement, revalorisés les métiers et les revenus des professionnels du soin et augmenteront les capacités d'accueil des établissements de santé publics.

Pour les services publics, nous allons les redéployer pour que ce soient de véritables services de proximité et pour dynamiser le monde rural.

Pour le dernier point, notre ligne étant l'intérêt général commun, toutes nos mesures seront prises en ce sens donc tous les acteurs de la société dont les retraité.e.s sont parties prenantes.

En espérant que ces éléments répondent à vos interrogations...

Amitiés populaires

Didier Canu,  
candidat NUPES aux élections législatives sur la circonscription 14-03